5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

47e ANNEE — N° 16.352

JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL

LUNDI 9 AVRIL 1917

Les Châtiments nécessaires

Notre excellent ami Chaumet a dit ici combien émouvante avait été la manifestation de la Chambre des députés saluant l'entrée des Etats-Unis dans le drame héroïque qui depuis près de trois ans ensanglante le monde. Les discours prononcés à cette occasion par le président du conseil et le président de la Chambre, en présence même de l'ambassadeur de la grande République américaine, ont traduit avec une chaude éloquence les sentiments unanimes de la nation française. Ce fut une superbe journée historique. Elle n'eût pas été complète si, à son tour, le Sénat n'avait célébré l'événement mémorable par une manifestation qui ne le cède en rien par sa grandeur à la manifestation de la Chambre.

En quittant le Palais-Bourbon, M. le Président du conseil des ministres s'était transporté au palais du Luxembourg, pour donner lecture au Sénat du discours qu'il venait de prononcer dans l'autre Assemblée et qui avait fait battre les cœurs avec une ardeur si intense. M. Sharp s'y était rendu de son côté et avait pris place dans la tribune réservée aux représentants des puissances étrangères. Quand M. Ribot a eu terminé son discours au milieu des acclamations générales, une ovation retentissante a été faite à l'éminent ambassadeur, et M. le président Antonin Dubost a pris la parole pour interpréter, dans une allocution sobre, exempte de rhétorique, mais qui vaut bien un acte, la pensée des pères conscrits.

De cette allocution, il convient de retenir surtout le passage suivant : « Honneur, a dit le président, au nouveau juge qui, demain, prendra place à la Haute Cour de justice de l'humanité et qui prononcera avec nous les peines collectives et individuelles que méritent la coalition germanique, ses chefs et ses complices. » On aura déjà noté que le passage a été couvert d'applaudissements répétés sur tous les bancs de la Haute Assemblée. C'est que le président avait fort justement interprété les sentiments non seulement du Sénat, et aussi du pays tout entier, mais encore ceux de tout l'univers civilisé que les innombrables crimes des bandits allemands ont rempli d'horreur. Il faut que ces crimes soient expiés. Telle est l'opinion du Sénat, tel l'avis de son président, et c'est en ceci que son discours a la valeur d'un acte.

Déjà M. Louis Barthou, ancien président du conseil, dans un discours qu'il prononçait récemment dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, avait déclaré que « toute paix qui ne comporterait pas un châtiment serait une dérision et une imprévoyance ». M. le Président du Sénat se rencontre donc avec lui dans la même pensée, et il précise. Il demande la réunion d'une Haute Cour, il exige des peines individuelles et collectives. Il y a, en effet, les chefs qui ont ordonné les pillages, les incendies et les assassinats, et il y a les soldats qui ont exécuté ces ordres abominables et leurs complices, c'est-à-dire toute l'Allemagne, avec les grands corps de l'Etat. Il importe pour la morale, si outrageusement violée, que tous ensemble ils expient leurs exécrables forfaits, et l'odieux kaiser tout le premier. Il appartiendra à la Haute Cour de justice, régulièrement constituée, de prononcer. En attendant, l'opinion publique en France a pris acte des vigoureuses déclarations de M. Antonin Dubost.

A. D.

L'Avance britannique s'accentue

BOMBARDEMENT INTENSE SUR NOTRE FRONT

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 8 Avril (20 heures 10)

Une importante progression a été effectuée au cours de la nuit sur un front d'environ 3 kilomètres au nord de Louverval, près de la route Bapaume-Cambrai.

Des détachements ont pénétré en de nombreux points, la nuit dernière, dans les lignes ennemies et ont ramené des prisonniers. Un coup de main exécuté au sud-est d'Ypres nous a valu dix-huit prisonniers. Les tranchées allemandes avaient été fortement bouleversées par nos tirs.

Nos pilotes ont effectué plusieurs expéditions de bombardement hier et la nuit précédente. Ils ont jeté une grande quantité d'explosifs sur les aérodromes, hangars et convois ennemis, ainsi que sur une batterie en action. D'excellents résultats ont été observés. Dans un des aérodromes, trois hangars ont été détruits, un quatrième a paru l'être aussi. Un groupe de bâtiments voisins a également été atteint par nos bombes. Un certain nombre de trains ont été attaqués avec succès à la mitrailleuse et un drachen détruit.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 8 Avril (14 heures)

En BELGIQUE, nos troupes ont pénétré en deux points dans les positions ennemies de la région de LOMBARTZYDE. De nombreux cadavres allemands ont été trouvés dans les tranchées bouleversées par notre tir.

Une tentative ennemie sur un de nos petits postes au sud du canal de PASSCHENDAELE a été repoussée à coups de grenades.

De la SOMME à l'AISNE, actions d'artillerie intermittentes et rencontres de patrouilles en divers points du front.

Dans les VOSGES, un coup de main sur une de nos tranchées de la région de VELLES a été aisément repoussé.

Une autre tentative ennemie sur LARGITZEN (Alsace) a coûté des pertes aux assaillants sans aucun résultat.

Nuit calme partout ailleurs.

Du 8 Avril (23 heures)

Au cours de la journée, aucune action d'infanterie sur l'ensemble du front. La lutte d'artillerie a été violente dans certains secteurs entre Somme et Aisne et en Champagne.

Dans la journée du 7, les Allemands ont lancé douze cents obus sur Reims. Un habitant civil a été tué, trois blessés.

Les Etats-Unis contre l'Allemagne

La Réponse de M. Wilson à M. Poincaré

Paris, 8 avril. — M. Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, a répondu dans les termes suivants au télégramme que lui avait adressé le Président de la République :

Son Excellence, Monsieur Poincaré, Président République, Paris.

En cette heure critique, où les destinées de l'humanité civilisée sont en suspens, cela a été pour moi un sujet de satisfaction et de joie de recevoir vos félicitations à propos de la conduite que mon pays a été contraint d'adopter, en opposition à la politique impitoyable et des procédés de l'Allemagne impérialiste.

Il nous est très agréable que la France, qui s'est tenue coude à coude avec nous autres hommes du monde occidental, dans notre lutte pour l'Indépendance, nous souhaite ainsi la bienvenue aujourd'hui dans les rangs de ceux qui combattent pour la défense de la liberté et des droits de l'humanité.

Nous voici debout, comme champions des nobles démocraties, dont les desseins et les actes contribueront à perpétuer les droits et l'indépendance de l'homme et à sauvegarder les vrais principes des libertés humaines.

Au nom du peuple américain, je vous salue, vous et vos illustres compatriotes.

Woodrow WILSON.

L'Emprunt américain sera de 35 Milliards de Francs

Washington, 8 avril. — **Les personnalités financières faisant partie du Congrès se sont décidées, d'accord avec l'administration des finances, en faveur d'un emprunt de 7 milliards de dollars, au taux de 3 1/2 0/0. Quatre milliards seront consacrés aux dépenses de guerre américaines, et trois milliards aux avances aux alliés, en échange d'obligations. L'opération aura lieu sans aucun bénéfice pour les Etats-Unis.**

PRIX DE FAVEUR POUR LES ALLIES

Washington, 8 avril. — Le gouvernement américain met à l'étude un projet conférant à la commission fédérale du commerce l'autorité suffisante pour fixer des prix réduits de guerre à tous les produits d'alimentation et toutes les fournitures de guerre en général. Cette mesure est de la plus grande importance pour les alliés, car les prix ainsi fixés seront applicables aussi bien à l'exportation qu'à la consommation intérieure des Etats-Unis. **Son application réduirait considérablement le budget des dépenses nécessitées par les achats des alliés aux Etats-Unis.**

Ce projet est accueilli avec la plus grande sympathie dans tous les milieux industriels et commerciaux américains. Ce seul geste réduit à néant les insinuations de nos ennemis, selon lesquelles les Etats-Unis n'auraient envisagé la guerre qu'au point de vue égoïste de leurs intérêts économiques.

GENEROSITES AMERICAINES

Paris, 8 avril. — M. Mortimer Schiff, fils de Jacob Schiff, fondateur-directeur de la grande maison de banque de New-York, Kuhn Loes et Ce, vient de faire parvenir à M. Ribot, président du conseil, un chèque de 25,000 fr., destiné aux populations des régions reconquises.

100,000 VOLONTAIRES POLONAIS

New-York, 8 avril. — Une des plus grandes Sociétés polonaises de l'Amérique, les « Faucons de Pittsburg », a décidé à l'unanimité la formation d'une légion polonaise forte de 100,000 hommes pour combattre l'Allemagne. Cette légion portera le nom de : « Armée de Kosciusko ».

LES MESURES DE POLICE

New-York, 8 avril. — La surveillance de la police est très rigoureuse. Des règlements stricts ont été pris concernant les déplacements des sujets ennemis, une fois par semaine ils doivent se présenter à la police. Le port de New-York est fermé toutes les nuits après six heures à tout bateau de commerce.

Les Etats-Unis informent la Russie de leur entrée en Guerre

Washington, 7 avril. — M. Lansing, secrétaire d'Etat, a adressé à M. Francis, ambassadeur des Etats-Unis à Pétrograd, la notification officielle suivante de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre :

« Veuillez informer le ministre des affaires étrangères que notre pays prend rang contre le plus grand ennemi de la démocratie, confiant en la victoire finale des principes de liberté et de justice soutenus par lui depuis près de cent cinquante années, et dans lesquels tous les pays civilisés ont placé solennellement l'espoir de la paix universelle. Prière aussi d'informer le ministre que le gouvernement et le peuple de ce pays se réjouiront que la grande nation russe s'est unie aux puissantes démocraties luttant contre l'autocratie, et qu'ils désirent déclarer à la Russie leur sincère gratitude de ce qu'ainsi un nouveau lien d'amitié est ajouté à ceux qui unirent si longtemps les peuples des deux nations.

» Le gouvernement des Etats-Unis souhaite le plus ardemment que la nation russe, animée de ces grandes idées, sente plus que jamais son obligation envers l'humanité et la nécessité de maintenir la concorde intérieure, afin que, par une union patriotique, elle puisse vaincre définitivement le despotisme qui, par la violence et l'intrigue, menace la démocratie que le peuple russe a proclamée. »

L'ENTHOUSIASME A PETROGRAD

Pétrograd, 8 avril. — Hier, l'ambassadeur des Etats-Unis, reconnu dans la rue par un régiment de cosaques, a été chaleureusement acclamé. La foule est également venue manifester devant l'ambassade.

Dans les théâtres et les cinématographes, le public a réclamé l'Hymne américain.

LE CORPS EXPEDITIONNAIRE

Washington, 8 avril. — Le département de la guerre envisage l'opportunité d'envoyer un petit corps expéditionnaire en France. Les experts s'y opposent généralement pour des raisons purement militaires, estimant inutile de réduire le tonnage disponible pour le transport des munitions et des vivres, et de se priver d'officiers qui pourraient instruire les armées nouvelles, mais le gouvernement estime que ces raisons seront compensées par les résultats politiques de l'envoi d'un corps qui ne dépasserait pas 5,000 hommes.

ILS VOUDRAIENT BLOQUER LES COTES AMERICAINES

Zurich, 8 avril. — Le bruit court ici, dans les milieux bien informés, que l'Amirauté germanique a donné l'ordre aux sous-marins de bloquer aussi rigoureusement que possible les côtes américaines.

LA MARINE A L'ORDRE D'AGIR

Washington, 8 avril. — Aussitôt après la signature de la résolution de guerre par le président, le secrétaire de la marine, M. Daniels, envoya à toutes les stations navales et aux commandants des flottes des Etats-Unis, dans toutes les parties du monde, le télégramme suivant :

« Le président a signé l'acte du Congrès qui déclare que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Allemagne. »

Le département de la guerre a envoyé le même message à tous les postes armés des Etats-Unis et des autres pays.

L'AMBASSADEUR D'AUTRICHE A WASHINGTON RECLAME SES PASSEPORTS

Zurich, 8 avril. — Un grand conseil de cabinet a eu lieu à Vienne, vendredi, à propos de la rupture avec les Etats-Unis. Le comte Tarnowski, ambassadeur à Washington a reçu l'ordre de demander ses passeports. M. Penfield, ambassadeur des Etats-Unis à Vienne, va quitter la capitale autrichienne.

VERS UN MINISTERE NATIONAL

New-York, 8 avril. — Le sénateur républicain de l'Etat de Michigan, M. Smith, a proposé hier au Sénat la formation d'un cabinet composé de membres appartenant aux deux grands partis nationaux républicains et démocrates. Parmi les noms d'hommes d'Etat mis en avant, comme devant faire partie d'un cabinet de guerre américain, on cite ceux de M. Taft, l'ancien président, du sénateur Lodge et du sénateur Knox.

UN NOUVEAU COMPLOT BOCHE EVENTE HUIT ARRESTATIONS

New-York, 8 avril. — Huit allemands ont été arrêtés pour tentative de complot à New-York; parmi eux se trouverait le frère de Boy Ed.

L'Agitation en Grèce

LE GOUVERNEMENT OUBLIE SES ENGAGEMENTS

Paris, 8 avril. — L'agitation reprend en Grèce. Le mécontentement causé par le blocus y est propice. Le gouvernement royal paraît encourager les fameux réservistes à créer de nouveaux désordres, et facilite leur armement. Bien que la presque totalité du matériel d'artillerie et de très nombreux effectifs aient été transférés dans le Péloponèse, des fusils et des munitions sont restés cachés dans certaines localités. Des sujets allemands expulsés sont rentrés en Grèce.

Une agression vient d'être commise contre M. Mitrokopoulo, directeur du « Neas », feuille relativement ententiste. Il a été reconnu dans la rue et fort malmené.

C'est un fait de plus s'ajoutant à tous ceux dont la responsabilité retombe sur la presse, qui, en dépit de quelques sanctions, continue à semer la haine et les suspicions.

Les journaux avaient annoncé des troubles pour le samedi 7 avril, jour où la Grèce fête son indépendance. Leur ton étant devenu de nouveau injurieux pour l'Entente, les ministres des puissances alliées ont décidé de ne pas prendre part aux cérémonies.

On ignore encore comment s'est passée la journée d'hier à Athènes. Il est certain que la situation actuelle ne peut durer en Grèce, et que le moindre incident provoquerait, de la part de l'Entente, une nécessaire intervention. L'heure n'est plus où le roi Constantin pouvait nous braver, et la révolution russe l'a privé d'une protection dont il jouait un peu trop.

300 sous-officiers de l'armée royale se joignent aux vénizélistes

Salonique, 8 avril. — 300 sous-officiers de l'armée royale grecque et un groupe considérable de soldats originaires de Constantinople qui avaient été transférés dans le Péloponèse se sont présentés à un officier appartenant au contrôle des alliés à Corinthe, et lui ont demandé à être dirigés sur Salonique pour se joindre au mouvement national.

LA FETE DE L'INDEPENDANCE

Athènes, 8 avril. — La fête de l'anniversaire de l'indépendance hellénique n'a été marquée par aucun incident. Le « Te Deum » solennel a été célébré en présence de la famille royale et du corps diplomatique. Les trois représentants des pays neutres assistaient seuls à la cérémonie.

En Russie

Les Buts de la Guerre exposés par M. Milioukoff

Pétrograd, 8 avril. — Le ministre des affaires étrangères russe, M. Milioukoff, au cours d'une interview accordée aux représentants de la presse, relative à l'intervention de l'Amérique, a fait les importantes déclarations suivantes, au sujet des conditions de paix, et notamment de la question de Constantinople. Voici le passage essentiel de ce document :

« La réponse des puissances de l'Entente à la démarche pacifique du président a relevé avec précision toutes ces thèses internationales. Aucun des alliés ne poursuit des buts usurpateurs. Nous aspirons tous soit à la restitution des territoires arrachés par la force, soit à l'établissement de frontières nationales définitives.

» En d'autres termes, les puissances de l'Entente pourront considérer leur victoire comme complète seulement lorsqu'elles atteindront les conditions fondamentales de la réalisation du programme de M. Wilson, savoir : la transformation de la carte d'Europe, principalement au Sud-Est, de façon qu'elle satisfasse complètement les conditions d'une paix durable et, par conséquent, écarte tout sujet pouvant occasionner de nouveaux conflits. On ne peut donc parler de paix sans annexion si l'on donne à l'expression « annexion » le sens d'une usurpation. A défaut de cette rectification importante et indispensable, le mot d'ordre « paix sans annexions » représente la formule suggérée aux alliés par les Social-Démokrates allemands : La paix en partie nulle, paix conclue sur la base du « statu quo ». Toutes ces formules, principalement d'origine allemande répondent complètement aux intérêts allemands.

» Dans sa déclaration, M. Wilson a fait allusion aux détroits, non seulement dans le sens de leur neutralisation possible, mais de leur acquisition par la Russie. A ce sujet, il ne saurait y avoir deux opinions. En cas de neutralisation, le passage libre des bâtiments de guerre étrangers dans la mer Noire forcerait la Russie à avoir continuellement le souci de fortifier ses côtes de la mer Noire et de tenir une puissante flotte de guerre. Cette situation serait pire que celle existant avant cette guerre. Pour éviter l'ouverture des ports de la mer Noire aux bâtiments de guerre des autres puissances, la Russie préférera toujours laisser les détroits au pouvoir de la Turquie, nation faible et en décomposition.

» Si la solution de cette question est devenue impossible actuellement, c'est exclusivement parce que l'Allemagne a fait valoir ses prétentions sur l'héritage turc, et a soulevé la question de savoir à qui seront les détroits. A la Russie ou à l'Allemagne ? Prenant comme point de départ les prétentions de l'Allemagne de créer un territoire allié indiscontinu de Berlin à Bagdad, le programme des alliés poursuit deux buts complètement conformes aux aspirations nationales des peuples, savoir, la libération des populations subjuguées par la domination ottomane et la réorganisation fondamentale de l'Autriche-Hongrie. »

LE CONGRES DEMOCRATE

Pétrograd, 8 avril. — Le septième Congrès du parti constitutionnel-démocrate a été ouvert par le président du comité central, prince Dolgorouki, qui, dans un discours vivement applaudi, a déclaré que le Congrès doit, de toute manière, soutenir l'autorité du gouvernement provisoire afin de l'investir de la plénitude du pouvoir en vue de la convocation de l'Assemblée constituante.

Le prince Dolgorouki a ajouté, au nom du comité central, que le mot d'ordre de tous les partis doit être : « La guerre jusqu'à la victoire finale ! » et que ce mot d'ordre doit être compris dans le sens que la guerre doit être menée jusqu'à l'expulsion complète de l'ennemi du territoire russe.

La Nécessité d'un Pouvoir central fort

Le représentant de Moscou, M. Mandelstamm, a déclaré que la fermeté d'un pouvoir central, toujours nécessaire, est particulièrement indispensable à l'heure actuelle. Le dédoublement des pouvoirs est à cette heure inadmissible, car il menacerait la cause de la liberté et l'intégrité de l'indépendance de l'Etat russe.

LE MONOPOLE DU COMMERCE DES GRAINS

Pétrograd, 8 avril. — Le gouvernement a approuvé un projet de loi relatif au monopole d'Etat pour tout le commerce des grains.

LE REGLEMENT DES ELECTIONS A LA CONSTITUANTE

Pétrograd, 8 avril. — Le gouvernement provisoire a ordonné la création d'une commission spéciale chargée d'élaborer un règlement pour les élections à la prochaine Assemblée constituante. La commission comprendra des spécialistes du droit politique, des représentants des sciences statistiques et autres personnalités appartenant aux principaux partis politiques de la Russie.

Le Japon consent un Emprunt à la Russie

Rome, 7 avril. — Des informations parvenues à l'Agenzia Politica font connaître que le Japon vient d'entamer des pourparlers avec la Russie au sujet de la concession d'un emprunt à cette dernière puissance.

En Allemagne

Le Landsturm refuse de tirer sur la Foule

Rotterdam, 8 avril. — De graves désordres ont éclaté à Barmen. Les hommes du landsturm, appelés d'urgence, ont refusé de tirer sur la population civile.

La Navigation allemande reprend dans la Mer du Nord

Rotterdam, 8 avril. — Hier, le vapeur allemand « Grethen » est arrivé à Rotterdam, et l'« August Wilke » est parti pour Hambourg. Il semble donc que les Allemands soient décidés à reprendre la navigation dans la mer du Nord.

Le vapeur allemand « Cérès », échoué le 25 mars, près de Terschelling, est considéré comme perdu totalement.

Explosion aux Usines Krupp

38 VICTIMES

Amsterdam, 8 avril. — Une explosion s'est produite mardi dernier à l'usine Krupp, d'Essen, causée par l'explosion d'un obus qu'on venait de remplir. Elle a provoqué celle de très nombreux autres obus. La détonation a été terrible. 38 ouvriers ont été grièvement blessés.

CUBA déclare la Guerre à l'Allemagne

AU SÉNAT

La Havane, 8 avril. — **Le Sénat a adopté à l'unanimité une résolution déclarant que l'état de guerre existe entre Cuba et l'Allemagne.**

Un seul discours y fut prononcé sur l'ordre du jour déclarant l'état de guerre contre l'Allemagne; ce fut le docteur Dolza qui prit la parole au nom du peuple cubain.

A LA CHAMBRE

La Havane, 8 avril. — **La Chambre a voté à l'unanimité l'état de guerre entre la République de Cuba et l'Allemagne.**

LA MOBILISATION

La mobilisation avait commencé avant le vote du Sénat.

LE PRÉSIDENT SIGNE LA RÉSOLUTION

La Havane, 8 avril. — La résolution déclarant la guerre à l'Allemagne a été votée à l'unanimité par les deux Chambres, réunies en Congrès, au milieu d'acclamations enthousiastes. La résolution a été ensuite présentée au président, M. Menocal, qui a apposé sa signature au bas de l'acte.

Déclarations d'un Diplomate cubain

Paris, 8 avril. — M. Manuel Tejedor, chargé d'affaires de la République de Cuba en France, a confié ses impressions à un de nos confrères :

« Le peuple cubain, a-t-il déclaré, ami sincère des Etats-Unis, auxquels l'unissent des liens de profonde gratitude, ne pouvait laisser passer l'occasion qui lui était fournie par la déclaration de guerre du gouvernement américain de prouver au peuple américain que son cœur battait à l'unisson du sien, et que Cuba entendait se solidariser et se joindre à lui en tout et pour tout dans sa lutte contre l'Allemagne, devenue maintenant leur ennemi commun. »

M. Tejedor souligne, en terminant, que Cuba est la première République latine de l'Amérique qui se déclare en état d'hostilité avec l'Allemagne.

LES NAVIRES ALLEMANDS SAISIS

La Havane, 8 avril. — A la suite du vote de la déclaration de guerre entre la République de Cuba et l'Allemagne, le gouvernement cubain a immédiatement fait procéder, hier samedi, à la saisie de tous les navires allemands qui se trouvaient dans les ports de l'île.

Le Brésil va rompre avec l'Allemagne

Londres, 7 avril. — On déclare de source officieuse que la rupture des relations diplomatiques du Brésil avec l'Allemagne n'est plus qu'une question d'heures. Des manifestations imposantes ont eu lieu à Sao-Paulo. Les alliés ont été acclamés.

UN SEUL MARIN DU « PARANA » A PERI

Le Havre, 8 avril. — L'enquête sur le torpillage du « Parana » a démontré qu'il n'y avait eu qu'un seul homme perdu au cours de la destruction du navire brésilien.

ENCORE UN NAVIRE BRESILIEN ATTAQUÉ PAR UN SOUS-MARIN ALLEMAND

Bilbao, 8 avril. — L'équipage d'un caboteur espagnol arrivé ici de Vigo rapporte qu'un cargo-boat brésilien, après avoir essuyé trois coups de canon d'un sous-marin allemand, s'est réfugié dans ce port. Le consul brésilien de Vigo a fait part de cette agression à son gouvernement.

LE BRESIL VA SAISIR 50 NAVIRES ALLEMANDS

Rio-Janeiro, 8 avril. — Cinquante bateaux allemands, d'un tonnage total de 200,000 tonnes, vont être saisis par les autorités brésiliennes. Ces navires étaient ancrés dans différents ports.

La Bolivie l'imiterait

Il est possible que la Bolivie suive les mesures prises par le Brésil, qui proclamerait également l'existence de l'état de guerre.

ET L'ARGENTINE ?

Buenos-Ayres, 8 avril. — La « Nacion » publie un article de l'écrivain argentin Léopold Lugones, intitulé « Neutralité impossible ». Dans cet article, M. Lugones déplore que la République Argentine n'ait pas rompu ses relations avec l'Allemagne quand celle-ci lui notifia qu'elle torpillerait les bateaux neutres. Il dit que la République Argentine a perdu la notion de l'intégrité de son passé et la conception de son honneur devant la force brutale :

« Nous devons, écrit-il, nous ranger maintenant aux côtés des Etats-Unis, si notre dignité et notre convenance même ne sont pas de vains mots. Le dilemme suivant se présente : Respectons l'intégrité de notre passé au nom de la solidarité américaine, qui est la loi de l'honneur pour tous les peuples de ce continent, ou soumettons-nous, par une grossière lâcheté, au terrorisme des despotes. »

Le Blocus

LA HOLLANDE REFUSE D'ABRITER LES NAVIRES MARCHANDS ARMÉS

Amsterdam, 8 avril. — Répondant au gouvernement britannique au sujet des vaisseaux marchands armés, le gouvernement hollandais maintient son refus de permettre à ces bâtiments l'accès de ses ports. L'Angleterre n'en laisse pas moins partir d'Halifax les cargaisons de blé destinées à la Hollande, et n'exige pas qu'elles fassent escale au Royaume-Uni en regagnant la Hollande.

La Hollande ne relâchera pas les Sous-Marins allemands

La Haye, 8 avril. — Le gouvernement a fait remettre sa réponse à la Note dans laquelle l'Allemagne demandait de relâcher les sous-marins allemands internés en Hollande. **Cette réponse est un refus catégorique, ne laissant place à aucun compromis.**

Le Torpillage de l'"Ernest-Simons"

120 rescapés débarquent à Marseille

Marseille, 8 avril. — Cent vingt rescapés du vapeur « Ernest-Simons », des Messageries Maritimes, torpillé en Méditerranée, sont arrivés aujourd'hui à Marseille, par un vapeur venant de Bône. Ils se sont immédiatement rendus à l'hôtel de la marine.

Vapeur norvégien coulé

Copenhague, 8 avril. — Le vapeur norvégien « Camilla », chargé de blé destiné à la commission de secours belge, a été coulé au large de Jaederen sans avertissement. Un vapeur est arrivé à Skudenaeshaven, amenant neuf survivants et deux morts du « Camilla », qu'il avait trouvés en haute mer dans une chaloupe où ils étaient déjà depuis cinq jours.

Formidable Explosion dans un Parc d'artillerie ennemi

Front britannique, 8 avril. — Mercredi dernier, près d'Arras, le feu de l'artillerie britannique a provoqué à l'arrière des lignes allemandes une des plus terribles explosions qui se soient produites au cours de la guerre actuelle. Une gerbe de flammes s'est élevée à 300 pieds de hauteur, et le sol a tremblé à plusieurs milles à la ronde.

Des aviateurs rapportent que l'ébranlement de l'air fut tel, que les aéroplanes furent ballotés et secoués comme les vaisseaux par un raz de marée. Les projectiles britanniques avaient apparemment atteint un important dépôt de lance-mines. L'explosion s'étant produite au milieu d'un parc considérable d'artillerie, les dégâts doivent avoir été immenses.

Explosion dans une Usine espagnole

Madrid, 7 avril. — On mande de Rens (province de Tarragone) qu'une violente explosion s'est produite dans une usine de pyrotechnie de la ville. Plusieurs ouvriers ont été tués ou ont succombé à leurs blessures. Le nombre exact des victimes est encore inconnu.

A Travers la Presse

LES ETATS-UNIS EN ARMES

Paris, 8 avril. — L'Amirauté de Washington a saisi les navires allemands internés.

Pour la première journée de sa guerre, l'Union a donné un superbe coup de filet, dit le *Petit Parisien* :

Non seulement elle frustre l'Allemagne des plus belles unités d'une marine construite à grands frais, mais encore elle assure à l'Entente des moyens de transport qui lui faisaient quelque peu défaut et qui lui permettront de compenser les dommages causés par la guerre sous-marine; elle enlève à nos adversaires une flotte sur laquelle ils comptaient pour restaurer leur trafic dès la paix conclue : elle les a frappés triplement.

Apprécions à sa valeur le concours américain, dit M. Charles Humbert (le *Journal*). Il montre l'importance de la coopération navale, financière, etc. des Etats-Unis, et ajoute :

Mais par-dessus tout, ce qui fait la force incomparable du peuple américain, c'est son haut degré de civilisation industrielle. Dès le début de la guerre, j'ai vu en lui le seul rival capable de tenir tête à l'Allemagne dans un conflit où le matériel, c'est-à-dire les usines, le travail, l'organisation, l'outillage, aurait la première place. Contre Krupp et Essen, j'ai pensé qu'il fallait dresser Schwab et Bethleem. Contre l'empire du fer, j'ai voulu demander l'alliance des rois de l'acier. On n'a pas voulu me comprendre. Puis, beaucoup trop tard, on s'est rendu à l'évidence. Les alliés sont allés chercher aux Etats-Unis tout ce qui leur était nécessaire : matières premières, métaux, coton, produits chimiques, machines, objets fabriqués. Dès à présent, on peut dire que la grande République a joué dans la guerre économique, dont dépendait la guerre militaire, le rôle principal.

Le critique militaire du *Journal de Genève*, examinant le poids de l'intervention américaine dans l'issue de la guerre, écrit :

Bien que l'appoint en hommes soit pour le moment moins important, les Etats-Unis deviennent une pépinière de réserves et ajoutent un échelon à l'armée des alliés; et comme il apparaît chaque jour plus clairement que ceux-ci seront le belligérant capable de souffrir pendant le quart d'heure supplémentaire qui procure la victoire, la réserve américaine apporte un gage pour l'utilisation profitable de ce dernier quart d'heure. A cet ultime instant, une force fraîche de quatre cent mille ou cinq cent mille hommes suffirait amplement sans doute pour mettre à la guerre le point final.

Le critique conclut ainsi :

La rupture de l'équilibre, qui dans le courant de 1916 s'est affirmée au préjudice des empires centraux, s'accentue brusquement tant au point de vue du matériel de guerre qu'au point de vue financier.

Dans le *Rappel*, Olivier Guiheneuc s'occupe de la marine américaine :

Ma conviction, écrit-il, est que nos nouveaux alliés seront promptement amenés à des mesures radicales que les marines de la vieille Europe n'ont pas osé prendre encore. Désarmement et dépeçage des vieux cuirassés, à commencer par les plus anciens; répartition de leurs équipages et de leurs canons légers sur les bâtiments de flottille neuf ou transformés en chasseurs de submersibles; il le faudra, car jamais les effectifs des Etats-Unis n'ont été au grand complet et les réserves sont insuffisantes. Le problème de l'armement des unités nouvelles se posera avec plus d'acuité et plus vite que chez nous. Et alors, pour en finir bien et promptement, je ne serais pas étonné que nos nouveaux alliés ne tentent la grande opération à laquelle lord John Fisher et sir Percy Scott semblent bien avoir songé au début de la guerre — du moins d'après un passage du rapport sur l'affaire des Dardanelles — l'attaque maritime des côtes et des ports allemands.

L'Amérique du Sud va bientôt se prononcer, dit le *New-York Herald* :

Aujourd'hui, les journaux de l'Argentine proposent une alliance militaire avec le Brésil. Le Chili, plus influencé par la colonisation militaire allemande, n'est pas loin de se joindre aux nations sœurs. Notre adversaire croyait qu'après la guerre il pourrait envahir ces pays, où il avait préparé de longue date une guerre intensive d'exportation. Le Brésil lui ferme ses portes. Demain peut-être il entrera dans la Confédération des vengeurs de l'humanité meurtrie. L'encerclement commercial des empires centraux s'accomplit ainsi peu à peu. C'est eux qui l'ont voulu. Le plus grand marché de l'Amérique du Sud, celui qu'ils espéraient conquérir, s'affranchit de leur tutelle. Voilà où aboutit la guerre sous-marine.

L'Amérique détient de nombreux biens personnels de Guillaume II, dit Léon Daudet (l'*Action française*) : terrains et affaires industrielles. C'est un gage important :

On sait que nous sommes résolument partisans, ici, du châtiment personnel de Guillaume II. Ce châtiment devra être complet, c'est-à-dire comporter la privation de la vie dans les formes appropriées, à la condition exceptionnelle du criminel. La confiscation des biens serait un très bon commencement et un avertissement sérieux aux autres membres de la famille sanglante des Hohenzollern.

NOUVELLES DIVERSES

Suppression de la Pâtisserie fraiche

Les Deux Jours de Fermeture maintenus

Paris, 8 avril. — M. Maurice Viollette, ministre du ravitaillement, a reçu hier matin M. Lucien Pouret, président des Syndicats de la pâtisserie. Il lui a annoncé officiellement la décision qu'il avait fait prévoir. Le conseil des ministres vient, en effet, de décider la suppression de la pâtisserie fraîche. Les deux jours de fermeture déjà imposés seront maintenus, et seule la brioche sera autorisée.

M. Lucien Pouret remit alors au ministre une lettre dans laquelle il présentait la défense de sa corporation, soulignant la différence de traitement établie entre la pâtisserie fraîche et la biscuiterie, et laissant prévoir la fermeture des établissements intéressés.

Les délégués de tous les groupements de pâtissiers de France se réuniront en Congrès à Paris le 17 avril courant.

L'Emploi de la Saccharine

Paris, 8 avril. — Une commission spéciale s'est réunie au ministère de l'intérieur pour régler l'usage de la saccharine. Elle a accepté la substitution de ce produit au sucre pour les boissons et autorisé la suppression du sucre dans les cafés, avec liberté pour le consommateur d'employer de la saccharine. Par contre, elle en a rejeté l'emploi pour les confitures, les sirops, le chocolat, le lait condensé, estimant que ce produit n'avait pas sa place dans des produits nettement alimentaires. Pour les sirops médicamenteux, elle a émis l'avis que les pharmaciens fussent autorisés à fabriquer des sirops de sucre. Enfin, en ce qui concerne la préparation des confitures, elle a préconisé l'emploi de tout le glucose non utilisé pour la fabrication de l'alcool destiné aux poudres.

La Réquisition des Wagons-Réservoirs

Le ministre du ravitaillement avait saisi le sous-secrétaire d'Etat des transports d'une plainte relative à des locations de wagons-réservoirs à des taux exagérés par les détenteurs. Les faits signalés ayant été reconnus exacts, les wagons-réservoirs en question ont été immédiatement réquisitionnés.

Le gouvernement est décidé à agir avec la plus grande énergie contre les spéculateurs lorsque des abus lui auront été signalés et auront été reconnus exacts.

Le Ministère du Ravitaillement et des Transports maritimes

Par suite des circonstances de la guerre actuelle qui imposent une surveillance toute particulière sur la constitution des approvisionnements alimentaires nécessaires tant à la population civile qu'à l'armée, le gouvernement a estimé qu'il y avait le plus grand intérêt à centraliser dans un seul département ministériel les services du ravitaillement et aussi ceux des transports maritimes afin qu'il soit plus facile par le rapprochement constant des besoins et des moyens d'acquisition, même extérieurs, de prendre rapidement les mesures les plus proches à assurer rationnellement l'alimentation nationale.

En conséquence, le nouveau ministère du ravitaillement prendra le titre de ministère du ravitaillement général et des transports maritimes. Un décret lui transfère les attributions dévolues au ministère des travaux publics et des transports terrestres en ce qui concerne le ravitaillement, les transports maritimes, l'affrètement des navires, leur gestion, le contrôle de l'emploi des navires affrétés ainsi que le transit dans les ports.

Dépêches de la Nuit

UN SUCCÈS DES ITALIENS à Agila, en Tripolitaine

Rome, 8 avril. — Le ministère des colonies publie le communiqué suivant :

« Un groupe de rebelles s'étant rassemblés autour d'Agila, menaçant nos sujets dans la zone de Zuara, le gouverneur de Tripolitaine, général Ameglio, a donné l'ordre au général Caszini d'attaquer et de disperser ce groupe. Une colonne est partie de Genan ben Nasib le 5 avril, à l'aube, dans la direction d'Agila, et a attaqué dans l'oasis Porania environ cinq mille rebelles des mehalla d'Elbaruni. Les rebelles ont été battus et se sont enfuis en désordre, laissant entre nos mains un important butin, soit quarante caissons de l'artillerie, une grande quantité de fusils et de cartouches, un drapeau ottoman et un nombre considérable de bétail. Les pertes ennemies sont de 206 morts; le nombre des blessés n'a pas encore pu être établi; nos pertes sont très légères.

Après le combat, notre colonne a traversé l'oasis d'Agila et y a détruit un campement ennemi. Elle a passé la nuit à Cars Tellil, au nord d'Agila, et est rentrée ensuite, conformément aux ordres reçus, à Zuara.

Le ministre des colonies a envoyé ses félicitations au général Amaglio et aux troupes qui ont pris part à cette expédition.

Vapeur américain torpillé

Perpignan, 8 avril. — Le vapeur américain « Seaward » a été torpillé à 20 milles de Banyuls-sur-Mer, par un sous-marin allemand, sans avis préalable.

L'équipage, composé de 31 hommes, a été sauvé; une barque, avec 15 hommes, est allée à Cerbère. Un canot avec 16 hommes, dont le capitaine et un officier, a atterri à Banyuls à 11 heures du soir.

Parmi les matelots naufragés se trouvaient deux Espagnols.

Un chalutier de Port-Vendres s'est rendu à toute vapeur vers le lieu où le vapeur américain avait été torpillé, mais ce dernier avait déjà coulé.

Deux Contre-Torpilleurs boches coulés près de Zeebrugge

Londres, 8 avril (officiel). — Le vice-amiral commandant à

La Guerre aérienne

Belfort bombardé par des Avions allemands

Paris, 8 avril (officiel). — **La nuit dernière, des avions allemands ont lancé des bombes sur Belfort. Ni pertes ni dégâts.**

Communiqués russes

Actions locales favorables

Pétrograd, 8 avril.

FRONT OCCIDENTAL : Au nord de BREZEJANY, dans la région d'ACCOUSTOVKA-KONICUHIL, après une préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué nos positions, mais il a été repoussé.

Au sud-ouest de BAZENY, dans la région de LPIZA-DOLNA, l'explosion d'un de nos fourneaux de mines a bouleversé les tranchées ennemies, que nos éclaireurs ont enlevées aussitôt. Nous avons repoussé toutes les contre-attaques de l'ennemi.

Dans la même région, nous avons effectué une attaque aux gaz à l'ouest de la ville de TONNIATIK. Une forte troupe ennemie, appuyée par les feux de l'artillerie, des lance-bombes et des lance-mines, a pénétré d'abord dans nos tranchées, mais elle a été aussitôt délogée par notre contre-attaque.

FRONT ROUMAIN : Nous avons repoussé par notre feu une attaque de nos adversaires à l'est de la ville de TELDICZ.

FRONT DU CAUCASE : Dans la direction de HANIKIN, nos troupes ont livré un combat dans la région d'HOKKE, au nord-ouest d'Hanikin.

Près de KISILRARAT, nos troupes ont opéré leur jonction avec des forces britanniques.

Attaques ennemies repoussées

Communiqué de l'après-midi

Pétrograd, 8 avril.

FRONT OCCIDENTAL : Au sud de BRZEJANY, l'ennemi a, par deux fois, attaqué nos positions, mais chaque fois il a été repoussé.

Une attaque de l'ennemi, à l'effectif d'un bataillon, entreprise dans la région sud-ouest de V. TOMNIATIK (sic), a été repoussée par nos fusillades et nos feux de mitrailleuses.

Sur le reste du front, fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

FRONT ROUMAIN : L'offensive de l'ennemi, dans la région de MONESTRIKA-KACHENOULE (20 verstes au sud d'Okna), a été repoussée par les troupes roumaines.

FRONT DU CAUCASE : Fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

MER NOIRE : Un de nos torpilleurs a débarqué des troupes près de la bouche du Terme (55 verstes à l'est de SAMSOUN). Celles-ci ont brûlé un poste d'observation turc. Le même torpilleur a capturé et amené à Trébizonde dix goélettes chargées d'objets de prix. Dans la région du Bosphore, un de nos sous-marins a anéanti une goélette.

Communiqué belge

Le Havre, 8 avril.

Sur tout le front de l'armée belge, l'action réciproque d'artillerie a été continue de jour comme de nuit.

Communiqué italien

Actions habituelles d'Artillerie

Rome, 8 avril.

Nos batteries ont exécuté des tirs sur les ouvrages militaires établis près de MORI (vallée Lagarina).

Au cours de la dernière nuit, nos avions ont lancé la valeur d'une tonne d'explosifs sur les baraquements et les entrepôts de l'ennemi, près de RIFEMBERGA et de MESAI, dans la vallée de la BRANIEZA (Frigido), et, après avoir provoqué les violentes décharges des batteries contre avions ennemis, sont rentrés indemnes à leur base.

Ce matin, une escadrille d'hydravions ennemis a opéré une incursion dans la zone de MONFALCONE. Un des appareils, atteint par le tir de notre artillerie, est tombé près de CASSEGLIANO. Les deux aviateurs qui le montaient ont été tués.

Communiqué roumain

Jassy, 7 avril.

L'ennemi a prononcé une attaque dans la direction du tunnel, derrière la route de VALEPUTNA à JACOBENI. L'attaque a été repoussée et l'ennemi s'est retiré en hâte sur ses anciennes positions.

Sur les autres secteurs du front, rien d'important à signaler, en dehors d'un bombardement insignifiant d'artillerie lourde et légère, qui eut lieu dans la région d'OUSLEA, de COTOLUNG et sur la colline de BUGEAC.

Les avions français ont fêté à deux reprises des bombes lourdes sur les batteries ennemies de la colline de BUGEAC.

Armée d'Orient

Salonique, 7 avril.

Aucun événement important sur le front des armées alliées d'Orient.

L'aviation britannique a bombardé les installations ennemies de Hudovo, dans la vallée du Vardar, et de Cestovo, au nord-ouest du lac Doiran.

BORDEAUX

10—11—12

Il y a un an

9 AVRIL 1916

La lutte reprend, acharnée, devant Verdun. A l'ouest de la Meuse, une bataille violente, qui a duré toute la journée, s'est engagée sur l'ensemble du front depuis Avocourt jusqu'à Cumières et s'est même étendue sur la rive est du fleuve. Partout, les Allemands ont été repoussés.

Les Carabiniers belges

Un vin d'honneur a été offert, après le concert donné au Théâtre-Français aux musiciens belges. Le caractère de cette réunion fut tout intime et cordial. M. René Josz y prit la parole, en qualité de vice-président de la Société belge et d'artiste, pour féliciter les exécutants et leur chef, ainsi que les virtuoses qui collaborèrent de façon si éclatante au succès de cette belle fête.

Un toast fut porté au secrétaire général des Comités belges, M. René Lyr, l'ordonnateur des manifestations présentes, MM. Dolhassarry, président de la Société Sainte-Cécile; Crocé-Spinelli, directeur du Conservatoire, et plusieurs personnalités de la musique et du monde artistique de Bordeaux avaient voulu s'associer à cette manifestation.

"Te Deum" pour l'Anniversaire du Roi Albert

Dimanche matin, à onze heures, à l'occasion de l'anniversaire du roi Albert, le « Te Deum » annoncé a été célébré à la cathédrale Saint-André. La foule était énorme, et l'immense vaisseau était garni jusque dans ses moindres recoins.

La musique des Carabiniers de la garde royale belge, sous la direction de son chef, le lieutenant Prévost, prenait part à cette cérémonie religieuse.

Après l'office, présidé par M. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, la musique des Carabiniers se fit entendre sous l'immense voûte. Ce fut d'abord le « Gloria », du chef de musique Prévost; puis le « Sonnez aux Champs ! », suivi de la « Brabançonne », et, pour terminer, la « Marche solennelle », de Wesly.

Dans l'assistance, où l'on remarquait un grand nombre de notabilités bordelaises, citons : MM. Liégaux, représentant le maire; Magnin, représentant le général Marabail; le général Augé, de la 18e région, ainsi que plusieurs officiers supérieurs; MM. Grange, consul de Belgique, et Astruc, vice-consul; van Winuntenhoven, agent diplomatique; Delarue, consul de Serbie; Doutreloux, président du Bureau de bienfaisance belge; notre confrère Lyr, secrétaire de la Société belge; le lieutenant Mulders, commandant du bureau de recrutement belge, qui, en collaboration avec MM. Doutreloux et Lyr, avait organisé cette imposante cérémonie.

M. Grange, consul de Belgique, nous a communiqué le télégramme suivant, adressé à S. M. le roi Albert :

« S. M. le roi Albert,
G. Q. G. armée belge.

» Après « Te Deum » et manifestations solennelles avec concours musique Carabiniers, à l'occasion fête patronale, vous adresse vœux ardents colonie belge et fraternelle population Bordeaux.

» Président Société belge. »
» DOUTRELOUX. »

Au Jardin Public

La fête du Jardin-Public a revêtu le caractère populaire et chaudement fraternel que désiraient les organisateurs. Elle était donnée, comme on sait, au profit des œuvres de guerre municipales et belges; elle a dépassé, au point de vue du succès et de la recette, toutes les espérances.

Le service d'ordre était assuré par MM. le capitaine Belliard, les lieutenants de paix Cacciaguerra et Commenge, et de nombreux gardiens de la paix. A treize heures, le jardin, évacué, ouvrait ses portes. A quinze heures, le public pénétrait en foule.

Les morceaux du programme furent tous très goûtés. Le « Chant des Wallons », de René Lyr et Charles Méry, obtint un succès tout spécial. Voici l'origine de ce beau chant :

En 1909, en vue d'arrêter le courant de l'envahissement teuton, qui déjà se dessinait sur la province wallonne, on décida de créer un chant national qui serait le cri de ralliement et de guerre wallon-français, protestant contre les menées flamingantes.

Un concours fut ouvert, présidé par M. Maurice Wilmotte, notre éminent collaborateur; sur 150 lauréats, le premier prix pour les paroles fut attribué à notre confrère René Lyr, alors rédacteur en chef de la grande Revue parisienne S. I. M.. Le chant, avec la musique de Ch. Méry, consacré en 1910 à Bruxelles, par une assemblée wallonne, est resté depuis lors le cri de ralliement des Belges de langue et de sympathie françaises.

Dix mille personnes ont acclamé les musiciens belges. Citons dans l'assistance : MM. Gruet, maire de Bordeaux; les conseillers municipaux Glotin, Gambade et Bergaud; M. Grange, consul de Belgique; le lieutenant Mulders, les membres du comité du bureau de bienfaisance belge, etc., etc., ainsi que le commandant Miaise, un des héros de la campagne belge.

Entre les deux parties du concert, M. le Maire s'est rendu auprès du chef de musique, le lieutenant Prévost, qu'il a félicité chaudement.

Pour clôturer le programme, très applaudi, les carabiniers, très acclamés, ont joué la « Marseillaise » et la « Brabançonne ».

Tout fait prévoir que, d'après le succès obtenu au Jardin-Public par les carabiniers belges, avec le concours du beau soleil d'avril, le concert donné lundi, à seize heures, sur les allées de Tourny, attirera une affluence non moins considérable.

A l'issue de la manifestation, le télégramme suivant a été envoyé par les membres du comité :

« Colonel Constant, commandant le 2e carabiniers, armée belge : Après manifestations patriotiques et grand succès fait à votre musique, vous adressons l'admiratif hommage de la colonie belge et de la population de Bordeaux. — Le Comité. »

Soirée aux Bouffes

Mardi 10 avril, à huit heures trente, dans la vaste salle de la rue Judaïque, grand gala populaire organisé par la Société belge de bienfaisance du Sud-Ouest au profit des œuvres de guerre belges.

Avec les « Cloches de Corneville », l'opéra-comique de R. Planquette, interprétées par les excellents artistes F. Caruso, A. Chambon, Lucie Raymond, R. Gamy, P. Darnoy, toute la vaillante troupe du Théâtre des Bouffes, on applaudira pour la dernière fois la musique des carabiniers belges, 65 exécutants, sous la direction de M. S. Prévost.

Les excellents musiciens belges feront leurs adieux au public bordelais en interprétant un programme de choix et varié.

On loue au hall du Théâtre-Français, de dix heures du matin à sept heures du soir.

La Question des Tramways

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Il y a aujourd'hui trois mois, comme vous l'avez dit, que le service sur la ligne des tramways Tivoli-Chartrons a été réduit à deux heures, le matin, pour une période qui ne devait pas, disait-on, dépasser la fin février.

» Plus de quatre semaines se sont écoulées déjà, et les nombreux ouvriers et employés qui fréquentent cette ligne attendent sa reprise.

» Une pétition couverte de nombreuses signatures a été, il y a déjà longtemps, déposée à la préfecture pour demander qu'un service soit organisé tout au moins aux heures des repas et à la sortie des ateliers et bureaux, mais aucune suite n'y a été donnée.

» Un Groupe d'employés. »

Oranges d'Espagne

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Les importateurs d'oranges de Bordeaux protestent énergiquement contre certains bruits malveillants qui circulent en ville depuis quelques jours, insinuant que les oranges d'Espagne sont empoisonnées par les Boches.

» Ceux qui ont colporté ce canard devraient savoir qu'il est plus qu'impossible d'introduire un poison quelconque dans ces fruits. Le contraire serait d'entraîner leur détérioration immédiate. Et pour rassurer les consommateurs, les marchands d'oranges se tiennent à l'entière disposition de l'autorité compétente pour laisser prélever tels échantillons à sa convenance aux fins d'analyse.

» Un groupe d'importateurs :
» RELANCIRE, CASASNOVAS, CASTANER. »

Ecoles pratiques de Bordeaux

(Garçons et filles)

Un concours sera ouvert le 4 juin prochain, à Bordeaux, en vue de l'attribution de bourses de l'Etat dans les Ecoles pratiques de commerce et d'industrie (garçons et filles) de cette ville.

Pour pouvoir prendre part à ce concours les candidats doivent être âgés de douze ans au moins au 1er juillet et quatorze ans au plus, au 1er janvier de l'année durant laquelle a lieu l'examen. Aucune dispense d'âge ne sera accordée. Les élèves qui ont suivi à l'Ecole les cours normaux pendant une année, ne peuvent, quel que soit leur âge, être admis à concourir.

Les parents ou tuteurs des candidats devront les faire inscrire, avant le 15 mai prochain, à la préfecture de la Gironde (1re division, 1er bureau).

FAITS DIVERS

L'Affaire du Marin danois

Le faux accusateur est arrêté à Bazas

La gendarmerie de Bazas a arrêté le boulanger Henri Duverger, qui, sur une fausse accusation, avait fait injustement condamner le marin Swendsen, sujet danois et non suédois comme il a été dit par erreur.

On sait que Duverger avait pris la fuite après que la cour d'appel eut acquitté Swendsen et que le parquet général eut requis une information contre le faux accusateur, non seulement pour déclaration mensongère, mais encore pour tentative de vol. Henri Duverger comparaîtra prochainement en correctionnelle.

Un Escroc de haut vol

Le comité du Bureau de bienfaisance belge à Bordeaux recevait samedi matin, avec une surprise joyeuse, un chèque de 5,000 fr. Ce don magnifique était dû au geste généreux d'un admirateur de la nation alliée, à l'occasion de la venue dans notre ville de la musique des carabiniers belges.

Le chèque était accompagné d'une lettre signée d'un certain Conrad de Sossil. Les échos de cette munificence ne tardèrent pas à parvenir aux oreilles du distingué commissaire spécial M. Teuly, qui manifesta le désir bien légitime de nouer connaissance avec le donateur. Au préalable, le magistrat se livra à une enquête très approfondie. Il apprit ainsi que Conrad de Sossil n'habitait Bordeaux que depuis huit jours, venant tout droit du Midi; qu'il était descendu tour à tour dans plusieurs hôtels de la ville, où il menait une vie large et fastueuse. Vêtu de l'uniforme d'officier de cavalerie, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, on le rencontrait dans les cafés où, se prétendant officier attaché au ministère de la guerre, il charmait ses voisins par le récit de faits d'armes accomplis par lui, notamment aux Eparges.

Le gentilhomme, car il se prétendait marquis, ne se refusait rien, faisant achat d'auto et de cheval de selle. Il avait même fait une commande de 6,000 litres d'armagnac à un grand négociant du Gers. Samedi matin, on pouvait le voir, paradant en ville, monté sur un magnifique cheval.

Poursuivant son enquête, le service de la police spéciale finit par acquérir la conviction que le prétendu officier marquis n'avait, depuis son arrivée à Bordeaux, fait que des dupes.

Mandé au commissariat et habilement interrogé par M. Teuly, Conrad de Sossil, dont on ignore encore le véritable nom, fut incapable de justifier les titres dont il se parait. D'autre part, il fut établi qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné par le parquet de Chalon-sur-Saône, sous l'inculpation d'escroquerie.

Au cours d'une perquisition pratiquée dans la chambre du dernier hôtel habité par lui, on ne trouva pour tout bagage qu'un faux-col usagé.

Cet escroc qui, on a des raisons de le croire, doit être « un cheval de retour », a été écroué et remis à l'autorité militaire.

PETITE CHRONIQUE

Toujours les sacs à main. — Mme Gilles, demeurant à Caudéran, attendait samedi soir, vers trois heures après-midi, le tramway à l'angle du boulevard de Caudéran et de la rue Judaïque.

Un acroit filou lui déroba son sac à main, qui contenait la somme de 270 fr.

On a arrêté : Le nègre Diala M..., manœuvre, qui, par son attitude, occasionnait samedi soir, vers sept heures, place Tourny, un rassemblement nombreux, et a fait rébellion au gardien de la paix Chailloù, qu'il a frappé et terrassé. L'employé d'octroi Charles Delbou, qui voulut maîtriser le nègre, fut mordu violemment à un doigt par ce dernier.

— Pour vol et complicité, ont été également écroués : Alexis A..., garçon livreur, et son amie Emilie B..., qui avaient soustrait diverses denrées au préjudice de Mme Naud, commerçante, 15, rue des Menuts.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

CARMEN

Mme Charney a chanté, dimanche, en matinée, le rôle de Carmen. Elle compose le personnage de façon très heureuse, accusant nettement les allures bizarres, les caprices, les passions mauvaises, l'implitoyable cruauté de la jeune bohémienne, mais sans exagération, et ainsi le caractère fantasque et peu sympathique du personnage ressort comme un état d'âme d'une irrémédiable perversité. La voix de Mme Charney conserve tout son agrément, bien que, dans cette audition, il semblât parfois qu'un peu de fatigue vînt jeter un léger voile sur certaines notes du médium. Carmen a plu au public, et ce n'est pas un mince mérite pour l'artiste qui a la charge de représenter une si méchante fille.

M. Lapelletrie, qui a dû bisser la romance de la Fleur, a retrouvé tout le succès que lui valut toujours le rôle de don José; M. Redon est, on le sait, un Escamillo de belle ligne, à qui l'air du Toréador est coutumièrement redemandé; Mlle Jane Forcade est fort avenante en Micaëla.

Nous retrouvons dans la distribution des autres rôles les mêmes noms déjà cités à l'occasion des précédentes représentations de « Carmen ».

LA JUIVE

La soirée de dimanche était consacrée à la « Juive ». Ici encore il faudrait répéter ce qui a déjà été dit de la plupart des interprètes, par exemple, que M. Ferran est un superbe cardinal Brogni, et Mlle Forcade une touchante princesse Eudoxie.

Mme Comès, que nous avons déjà entendue dans les « Huguenots », a obtenu un grand succès dans le rôle de Rachel. Elle possède une voix d'un timbre chaud, coloré, éclatant dans les passages de force, d'un beau velours dans les teintes adoucies. Le sens du pathétique est fortement développé chez l'artiste, et l'émotion exprimée par elle est vivement ressentie. Mme Comès est une admirable interprète du grand répertoire.

M. Cazenave a fait sonner ses belles notes aiguës dans le rôle d'Eleazar. Il s'applique et réussit à mettre de l'expression dans la phrase musicale. Il a été bissé et acclamé après le grand air du quatrième acte.

M. Jolbert a parfaitement chanté la partie du prince Léopold; la sérénade lui a valu un « bis » chaudement demandé.

C. P.

Lundi en matinée de gala, « Lakmé ».

Lundi en soirée, pour les adieux de René Lapelletrie, « Manon ».

Théâtre des Bouffes

Lundi de Pâques, en matinée et soirée, « la Fille de Madame Angot ».

Apollo-Théâtre

Lundi, en matinée et soirée, « Allons-Y ! » avec Mario et Jean Flor.

Trianon-Théâtre

La Revue de Trianon « Par ici », dont le succès a été éclatant aux premières représentations, est jouée tous les soirs et les dimanches et fêtes en matinées.

Lundi de Pâques, matinée et soirée.

Louer d'avance et sans frais, rue Franklin, de deux heures à six heures.

Scala-Théâtre

« Ça vaut l'coup ! » — Lundi de Pâques, matinée et soirée.

FOIRE

THÉATRE BENEVOL. — Lundi, deuxième fête de Pâques, clôture de la kermesse bordelaise, grande matinée de famille. Le soir, à huit heures trente, dernière soirée de gala avec le concours de toute la troupe et de Bénévol.

CINÉMAS

Saint-Projet-Cinéma

« TIGRESSE ROYALE »

Lundi, en matinée et en soirée, premières projections du magnifique film d'art « Tigresse Royale », interprété par Pina Menichelli. Cette émouvante comédie dramatique en quatre parties est accompagnée d'une série d'intéressantes nouveautés. Le tout forme un programme de choix que nous ne saurions assez recommander.

LA SÉQUANAISE

en Période de Guerre

L'état de guerre, en éprouvant au plus haut point la résistance de la vitalité des entreprises privées faisant appel à l'épargne publique, a opéré parm. elles une intéressante sélection.

La plus importante de toutes les Sociétés de capitalisation, **LA SEQUANAISE CAPITALISATION**, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat a pu, ainsi, donner la mesure de sa valeur. Sa production va sans cesse se développant. A chacun de ses tirages mensuels elle répartit effectivement à ses adhérents 100,000 fr., soit **un million 200,000 fr.** en chaque année de guerre. Tous ces paiements sont effectués intégralement et immédiatement comme en temps normal. Malgré l'importance de ses règlements, **LA SEQUANAISE** a pu disposer depuis le début des hostilités d'un excédent de numéraire lui ayant permis d'apporter aux différents emprunts de la Défense nationale près de 30 millions de souscriptions. Le chiffre de ses réserves mathématiques — garantie légale des porteurs de titres — s'est encore sensiblement élevé depuis le début des hostilités. Dans le courant de 1917, il atteindra 200 millions de francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux agents locaux, ou au siège social : 4, rue Jules-Lefebvre, et 70, rue d'Amsterdam.

Pharmacies ouvertes le 9 Avril

Quai des Chartrons, 133. — Cours Portal, 22. — Route du Médoc, 4. — Rue Judaïque, 251. — Place Longchamps, 4. — Cours d'Alsace, 87. — Rue du Tondu, 14. — Chemin de Pessac, 5. — Boulevard de Talence, 123 — Rue Clément, 68. — Place des Capucins, 59. — Cours d'Espagne, 26. — Cours Saint-Jean, 246. — Cours d'Espagne, 230. — Cours Tourny, 23. — Rue Jenny-Lespreux. — Rue de Bègles, 380. — La Bastide, 17, place du Pont.

GARE DE BORDEAUX-BASTIDE

Les marchandises des trois catégories prévues par l'arrêté ministériel du 9 février, sauf celles en destination des réseaux du Nord et de l'Est, se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 6,502 à 7,570 par la gare de Bordeaux-Bastide seront acceptées à l'expédition le mercredi 11 avril 1917.

Impôt sur le Revenu

Prolongation jusqu'au 31 mai des délais de déclaration

Le ministre des finances vient de transmettre par télégramme, à tous les préfets, le texte de la loi votée le 31 mars 1917.

Aux termes de cette loi, que nous avons déjà fait connaître, le délai imparti par l'article 10 de la loi du 15 juillet 1914, modifié par l'article 2 de la loi du 23 février 1917 pour produire la déclaration relative à l'impôt général sur le revenu, est prolongé en 1917, jusqu'au 31 mai de ladite année.

Le Crédit de la France en Amérique

LA TRESORERIE

A l'heure où la confiance du monde dans les destinées de la France s'affirme avec le plus d'éclat et où la grande puissance financière des Etats-Unis nous apporte un concours de crédit extérieur inespéré, nous avons encore le devoir d'intensifier nos efforts d'économie et de placements pour qu'une condition essentielle de la victoire rapide se trouve réalisée.

Le Trésor offre à nos épargnes la plus grande variété d'emplois fructueux convenant par leur durée aux situations de chacun de nous.

Les **Bons de la Défense nationale** sont remboursables au bout de 3 mois, de 6 mois ou d'un an.

Les **nouvelles Obligations de la Défense nationale** ont une durée normale de 5 ans à partir de la date d'achat et donnent alors droit à une prime; mais leur porteur peut se les faire rembourser au pair, soit dès la fin de la première année, soit un ou plusieurs semestres plus tard.

Enfin, les Obligations anciennes émises à 97.10 par 100 fr de capital nominal sont remboursables au pair entre 1920 et 1925.

Toutes ces valeurs, sauf les Bons à 3 mois, ont un taux réel légèrement supérieur à 5 %.

ÉTAT CIVIL

DECES du 8 avril 1917

Marie Schwartz, épouse Minouflet, 37 ans, rue Levieux, 36.
Rose Deffre, 51 ans, rue des Tilleuls, 1.
Veuve Cabanne, 62 ans, cours Saint-Louis, 61.

Décès militaires

Jean Guilhamon, 33 ans, soldat au 218e d'infanterie.
Edmond Saint-Germes, 42 ans, soldat à la 18e section des C. O. A.

CONVOIS FUNÈBRES du 9 avril 1917

Dans les paroisses :

St-Bruno : 7 h. 30, Mlle Deffre, r. des Tilleuls, 1. — 1 h., Mme veuve E. Cabanne, salle d'attente.
Notre-Dame : 8 h. 45, M. R. Becret, rue Lacelotte, 9. — 9 h. 45, Mme veuve F. Perret, quai Louis-XVIII, 6.
St-Nicolas : 9 h., Mme R. Seguin, r. Monadey, 7.
St-André : 11 h. 15, M. S. Majewski, rue des Trois-Conils, 47.
St-Louis : 1 h. 45, Mme L. Salesses, c. Portal, 39.
St-Augustin : 2 h., Mme Minouflet, rue Levieux, 36.
St-Michel : 3 h. 15, M. L.-J. Roucaud, rue Carpenteyre, 10.
Ste-Marie : 3 h. 15, Mme veuve Carré, rue Cazenave, 44.

Autres convois :

1 h., M. H. Nègre, hôpital Saint-André.
4 h., Mme veuve J. Bonein, rue Peyronnet, 17.

CONVOI FUNÈBRE MM. Léon, Daniel, Nelson et Raymond Saint-Germes, Mlles Joséphine, Marie-Louise et Simone, Saint-Germes et les familles Nicolas, Rouch et Anouilh prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Edmond-Louis SAINT-GERMES,

décédé à l'hôpital militaire de Bordeaux, leur frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **mardi 10 courant**, à huit heures et demie.

On se réunira à huit heures, rue St-Nicolas.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Georges Dupont, M. Marcel Dupont, M. et Mme Albert Dupont (de Paris), M. et Mme Léon Crespy (de Rouen), MM. Gustave et Maurice Dupont (aux armées), Mlle Marthe Dupont, M. et Mme Duverdier et leurs familles, Mme veuve Videau, Mme veuve Gaudin et sa famille, Mlles Dupont prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Georges (Géo) DUPONT,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu **mardi 10 courant**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la maison mortuaire, 74, boulevard de Caudéran, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Leridon, lieutenant-colonel en retraite; Mlle Alice Leridon, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Edmond LERIDON,
née Jeanne DEPLANQUE,

pieusement décédée après une longue et très cruelle maladie, munie des sacrements de l'Eglise

leur épouse, mère, qui auront lieu **mardi 10 avril**, en l'église Saint-Amand de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, 12 bis, rue du Panorama, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèb. générales (serv. de Caudéran).

CONVOI FUNÈBRE M. Louis Salesses (chemisier), Mme veuve J.-M. Filhol, née Pérès, et ses enfants; Mme veuve A. Serres et sa fille, M. M. Clérin, M. et Mme E. Salesses et leur fille, Mme veuve Peyroutet, M. P. Carrère, M. et Mme J. Gardères, et leurs enfants, M. et Mme P. Roujan, M. et Mme H. Daste et leurs enfants, les familles Couarde, Salesses, Delfau, Dugenet et Bigorre prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Louis SALESSES,
née Jeanne-Anna PÉRÈS,

leur épouse, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, qui auront lieu **lundi 9 courant**, en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 39, cours Portal, à une heure un quart, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Les familles L. Roucaud et Enard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. J.-L. ROUCAUD SAINT-CYR,

qui auront lieu **lundi 9 courant**, en la basilique Saint-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue Carpenteyre, à deux heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à trois heures un quart.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

LE MEILLEUR PURGATIF, LAXATIF, DÉPURATIF
Contre : CONSTIPATION, MIGRAINE, MALADIES du FOIE, VICES du SANG
SEDLITZ CHARLES CHANTEAUD
Se méfier des Imitations.
Exiger le FLACON JAUNE et le Prénom CHARLES
SEUL RÉCOMPENSÉ AUX EXPOSITIONS

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve G. Prié, M. René Prié (au front); Mme René Prié, M. Charles Prié, Mme veuve Goubineau, M. Cazeaux Fleuri, Mme veuve Mauvin et ses enfants, M. et Mme Lambert (à Passages, Espagne) et leur fils, M. et Mme Hippolyte Lafon et leurs enfants, M. et Mme Auguste Lafon et leurs enfants, M. et Mme Chéri Lafon et leurs enfants, les familles Prié, Mazabraud, Garnung, ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Guillaume PRIÉ,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin.

Les obsèques auront lieu **mardi 10 courant**, à neuf heures du matin, en l'église de Lacanau-Mios.

On se réunira à la maison mortuaire, à huit heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Marcel Cabirol, Mme veuve Auradou, Mme veuve P. Castaing, née Cabirol, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André CABIROL,

sergent-mitrailleur au 9e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, cité à l'ordre du corps d'armée, tué au champ d'honneur, à l'âge de 22 ans, leur fils, petit-fils et frère.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le 10 avril, à neuf heures, en l'église Sainte-Marie-La Bastide.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Les familles Dupuy, Duprat et Cornette de Venancourt ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Albert DUPUY,

décédé à Paris.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le **mardi 10 avril courant**, en l'église Notre-Dame, à onze heures.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

Chronique du Département

Le Bouscat

ALLOCATIONS. — Les allocations seront ainsi payées au bureau du percepteur de Caudéran, 22, rue de l'Ecole-Normale : vendredi 15 avril, du n° 1 au n° 700; samedi 14 avril, du n° 701 à 1400; lundi 16 avril, du n° 1401 à la fin.

Bègles

PAVOIS. — En l'honneur de l'entrée en guerre des Etats-Unis le maire invite ses administrés à arborer le drapeau étoilé.

AVIS. — Les tournées spéciales des mutations par M. le Percepteur auront lieu à la mairie, aux dates suivantes : les mercredis 4, 18, 25 et vendredi 27 avril.

Podensac

ALLOCATIONS NATIONALES. — Le paiement des allocations nationales aura lieu dans les communes de la perception de Podensac :

A Virelade, le mardi 10 avril, de 8 heures 30 à 9 heures 30 du matin; à Arbanats, même jour, de 10 heures à 11 heures; à Portets, même jour, de 9 heures 45 à midi; à Podensac, le mercredi 11 avril, de 9 heures à 10 heures 30; à Barsac, même jour, de 9 heures à 11 heures 30; à Preignac, le jeudi 12 avril, de midi à 3 heures 30.

Les intéressés sont priés d'apporter la monnaie d'appoint.

Audenge

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Biganos, 13 avril, à 15 h. 30; Audenge, 14 avril, à 10 h.; Lège, 14 avril, à 16 h. 30; Arès, 15 avril, à 8 h.; Andernos, 15 avril, à 10 h. 45; Lanton, 15 avril, à 14 h.; Mios, 16 avril, à 9 h. 15.

Saint-Vivien

LES ALLOCATIONS. — Les allocations du 13 mars au 9 avril seront ainsi payées :

Saint-Vivien, 19 et 26 avril, de 9 heures à 12 heures; Grayan, 21 avril, de 9 heures à 12 heures; Jau, 12 avril, de 9 heures à 12 heures; Soulac à la mairie, 14 avril, de 11 heures 30 à 14 heures; Talais, 21 avril, de 14 heures à 16 heures; Vensac, 19 avril, de 14 heures à 16 heures; Le Verdon, 12 avril, de 14 heures à 16 heures.

Lesparre

FOIRE. — Par application de l'arrêté préfectoral, l'hectolitre des pommes de terre a été payé 18 fr. pour les qualités ordinaires et 21 fr. pour les qualités fines.

Maïs, depuis 45 fr.; haricots, depuis 110 fr. Le tout l'hectolitre; paille, depuis 70 fr. Le tout les cent bottes.

Dindes, 28 fr.; pintades, depuis 10 fr.; poulets, depuis 8 fr.; pigeons, depuis 4 fr. Le tout la paire.

Œufs, depuis 1 fr. 80 la douzaine.
Lapins, depuis 6 fr. la paire.
Porcelets, 80 fr. la pièce.

PROBITE. — Mme X..., de Civrac, avait trouvé un sac à main contenant une somme, lequel a été remis à la perdante.

Blaye

POUR NOS PRISONNIERS. — M. le lieutenant Perrier, prisonnier de guerre à Ingolstadt, prie le maire de Blaye de faire appel à la bonne obligeance de ses concitoyens pour qu'ils procurent à ses camarades de captivité et à lui-même un certain nombre de livres (ouvrages philosophiques, histoire, géographie, sciences militaires, revues, etc.) pour compléter leur maigre bibliothèque.

Les dons seront reçus à la mairie de Blaye, qui les fera parvenir aussitôt à nos compatriotes, si cruellement éprouvés.

LES ALLOCATIONS. — Les allocations nationales seront payées, à la perception de Blaye-banlieue et à la recette des finances de notre ville, les 10, 11, 12 et 13 avril.

Prière de se munir de la monnaie d'appoint.

Marcillac-de-Blaye

CITATION. — A l'ordre de la division, Gabriel Pillet, sergent au 56e d'infanterie : « Sous-officier, chef de section énergique et d'un courage digne de tous les éloges. Par sa présence d'esprit a contribué, par un emplacement judicieusement choisi et exécutant lui-même le tir de sa mitrailleuse, à arrêter une reconnaissance ennemie qui attaquait un poste. » Croix de guerre.

St-Seurin-de-Cadourne

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve Blois et son fils, les familles Blois, Simon, Fauré, Ducamin, Pédemay et Duill ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Marcel BLOIS,

caporal-pionnier au 251e d'infanterie, mort au champ d'honneur.

Un service funèbre sera célébré le **dimanche 15 courant**, en l'église St-Seurin, à onze heures.

Libourne

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Quinze mois de prison au sieur Villepontoux, pour vol avec effraction.

— Six jours de prison avec sursis et 5 fr. d'amende à un jeune homme, pour outrage à la gendarmerie.

— A quinze jours de prison pour attentat à la pudeur à un habitant de Porchères, âgé de 73 ans.

SERVICE PHARMACEUTIQUE. — Pharmacies ouvertes aujourd'hui lundi : Quinton, place de la Verrerie. Augrand, rue Montesquieu.

MEDAILLE MILITAIRE. — Est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire : Auguste-Clément-Ferdinand Mathé, 1re compagnie du 57e d'infanterie : « Bon soldat, très dévoué, animé du meilleur esprit; a été blessé le 18 décembre 1914, à son poste de combat, dans les tranchées de première ligne, au cours d'un violent bombardement. Perte de la vision de l'œil gauche. »

Sainte-Foy-la-Grande

POUR LES MUTILES DE LA GUERRE. — L'Union laïque des d